BULLETIN HEBERGEMENT

9èmes Journées Nationales des SESSAD

25 et 26 novembre 2010 à la Cité Internationale des Congrès de Nantes

NOM :……………………………**Prénom** : …………………………… **Type de chambre** ………………
NOM :……………………………**Prénom** : …………………………… **Type de chambre** ………………
NOM :……………………………**Prénom** : …………………………… **Type de chambre** ………………
NOM :……………………………**Prénom** : …………………………… **Type de chambre** ………………
NOM :……………………………**Prénom** : …………………………… **Type de chambre** ………………
Etablissement:………………………………………………………………………………………
Adresse : ………………………………………………………………………………………
Code Postal……………….. Ville :…………………………………Pays ………………………………
Tel : ………………………………………… Fax : ……………………………………………………… .
E-mail :…………………………………@…………………………………………………………………..

Je souhaite réserver …. chambre(s) : single ☐ double ☐ double à lits jumeaux ☐
Date d'arrivée /__/__/ /__/__/ /__/__/ Date de départ /__/__/ /__/__/ /__/__/

Catégorie d'hôtel	Choix	Prix chambre/nuit hors petit déjeuner Single	double	Arrhes + frais de dossier (TVA 19,6%)= montant à régler (1)
3* Chaine =>	☐	165€ / 175€	175€	**165€+10€ = 175€**
3* Traditionnel =>	☐	95€ / 130€	105€ / 145€	**95€+10€ = 105€**
2* Traditionnel/chaine =>	☐	72€ / 100€	95€ / 100€	**70€+10€ = 80€**

=> Distance de 5 à 20 mns à pied de la Cité Internationale des Congrès
(1) Montant unique à régler par chambre à la réservation quels que soient la durée de votre séjour et le nombre d'occupants. Les arrhes garantissent la première nuitée à l'hôtelier et ne sont donc pas remboursables en cas de non présentation le jour prévu.

LE SOLDE DE L'HÉBERGEMENT SERA A RÉGLER DIRECTEMENT À L'HOTEL.

IMPORTANT
Toute demande de réservation doit être accompagnée d'un chèque ou n° de carte de crédit. Une confirmation d'hébergement vous sera adressée avec un plan de Nantes. Les demandes seront satisfaites dans l'ordre de leur réception selon les disponibilités de réservation offertes. Passé le délai d'un mois avant la date d'arrivée, nous ne garantirons les demandes que dans la mesure de nos possibilités. Pour une bonne gestion des réservations, l'attribution des chambres est définitive et non modifiable.

CONDITIONS D'ANNULATION
Seules les demandes d'annulation effectuées par lettre ou télécopie, au plus tard 10 jours avant la date d'arrivée prévue, permettent le remboursement des arrhes versées, déduction faite de 10€ par chambre, pour frais de gestion.

REGLEMENT :

☐ Par chèque ou eurochèque libellé à l'ordre de : Sessad / CITE INTL des CONGRES.
☐ Par carte de crédit VISA ☐ MASTERCARD ☐ EUROCARD ☐
N° de carte : /__/__/__/__/__/ /__/__/__/__/__/ /__/__/__/__/__/ /__/__/__/__/__/
Date d'expiration /__/__/ /__/__/
3 derniers chiffres du cryptogramme (dos de la carte) __/__/__/
Nom apparaissant sur la carte /__/

DATE /__/__/ /__/__/ /__/__/ Signature :

Cette fiche est à retourner au plus tard le 22 octobre 2010

Avec votre règlement à CITE INTERNATIONALE DES CONGRES DE NANTES
5 rue de Valmy-BP 24102-44041 NANTES cedex 1- France
Fax : 02 51 88 20 43
E.mail : registration@congres-nantes.fr

En vertu de la loi informatique et libertés du 06/01/1978, j'autorise la Cité des Congrès de nantes à exploiter ou échanger tout ou partie des informations ci-dessus énumérées. Pour tout droits d'accès et de rectification, écrire à la Cité des Congrès de Nantes, 5 rue de Valmy, 44041 Nantes cedex 1.